

LES AMBLUARETI

ET LE CAMP DE LA ONZIÈME LÉGION

A AMBIERLE.

EXISTENCE ET IDENTITÉ DES AMBLUARETI.

1° César, au VII^e livre de ses Commentaires, nomme parmi les nations clientes de la confédération Eduenne les Segusiavi, les Aulerci Brannovices et un peuple que l'on appelle Ambivareti : « Imperant *Æduis atque eorum clientibus Segusiavis, Ambivaretis, Aulercis Brannovicibus, Blannoviis* XXXV. (VII, 75) milia. »

2° Plus tard, après la prise d'Alise, César envoie chez ce même peuple des Ambivarètes hiverner une légion (la onzième) sous le commandement de Caius Antistius Reginus, pendant que lui-même passera l'hiver à Bibracte : *Legiones in hiberna mittit Caium Antistium Reginum in Ambivaretos, T. Sextium in Bituriges, C.C. Rebilum in Rutenos cum singulis legionibus mittit. Q. Tullium Ciceronem et P. Sulpicium Cabillonem et Matisconem in Æduis ad ararim, rei frumentariæ causâ, collocat ; ipse Bibracte hiemare constituit* (VII, 90).

3° Et d'abord, doit-on lire Ambivareti, ou bien Ambluareti ?

MM. Valentin Smith, Debombourg, et après eux la *Vie de César* admettent la version Ambluareti ; l'examen des manuscrits ne peut que confirmer cette manière de lire.

En effet, dans les vingt-cinq manuscrits de la bibliothè-